



**EDMOND  
DE ROTHSCHILD**

# EDR BE SICAV GLOBAL EQUITIES RDT - DBI B-EUR

EDR BE SICAV GLOBAL EQUITIES RDT - DBI B-EUR

Compartiment de la SICAV de droit Belge EDR BE

ACTIF NET GLOBAL : 16,51 M.EUR

Investisseurs non professionnels

: BE CH FR LU

## Informations sur le fonds

### Information générale

**Date de création de la SICAV :** 18/07/2022

**Horizon de placement recommandé :** 5 ans

**Domicile du fonds :** Belgique

### Fonctionnement

**Société de gestion :** Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

**Société de gestion par délégation :** Edmond de Rothschild Asset Management (France)

**Valorisation :** Quotidienne

**Valorisateur :** CACEIS Belgium

**Décimalisé :** Dix-Millième

**Dépositaire :** Caceis Belgium

**Investissement minimum initial :** 1 Part

### Conditions de Souscription & Rachat :

Chaque jour avant 12H30 sur VL du J, calculée J+1 (heure locale Paris)

**Services financiers :** CACEIS Belgium S.A.

## Informations par part

**Valeur liquidative (EUR) :** 95,74

**Date de création de la classe :** 18/07/2022

**Code ISIN :** BE6330348317

**Code Bloomberg :** EDRBEUB BB

**Code Lipper :** 68709505

**Code Telekurs :** 113557047

**Affectation des résultats :** Distribution

## Gérants

Marie de LEYSSAC, Thomas IGNACZAK

*L'identité des gérants présentés dans ce document pourra évoluer durant la vie du produit.*

## PERFORMANCES

### Evolution de la VNI (Base 100 - Nettes de frais)

(Données disponibles à partir d'un an d'historique)

**Indice de référence (Indice):** 35% S&P 500 (NR) + 25% Federal Funds Effective Rate capitalisé + 25% MSCI EMU (NR) + 15% MSCI China 10/40 (NR) (USD) (EUR)

### Performances annuelles civiles en EUR au EUR 31/12/ 2022

Trop peu de données sont disponibles pour fournir au moins une performance sur une année civile complète

### Rendements actuariels au 28 Avril 2023

(Données disponibles à partir d'un an d'historique)

Sources : Collectés par Edmond de Rothschild Asset Management

*Les évolutions de la VNI, des performances et des rendements passés ne préjugent pas des évolutions de la VNI, des performances et des rendements futures et ne sont pas constantes dans le temps. Elles peuvent notamment être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change. Les données ne tiennent pas compte des taxes éventuelles et des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts ou actions du compartiment.*

**Objectif de Gestion**

Le Fonds a pour objectif, sur son horizon de placement recommandé, de participer partiellement à l'évolution des marchés actions en investissant notamment en actions internationales de tous types, y compris de pays « émergents ». Le Gestionnaire mettra en place sur les marchés à terme et optionnels une couverture permanente partielle du risque actions en fonction des anticipations du gérant. Chaque année, au moins 90 % des revenus recueillis seront versés aux détenteurs d'actions de distribution du Fonds, après déduction des frais, commissions et provisions afin qu'ils puissent bénéficier du régime des Revenus définitivement taxés conformément aux articles 202 et 203 du Code des impôts sur les revenus (CIR) et dans la mesure prévue par la législation fiscale belge.

**Indice de référence**

L'indice de référence du Fonds est composé pour 35% du S&P 500 dividendes net réinvestis, pour 25% du Federal Funds Effective Rate capitalisé, pour 25% du MSCI EMU dividendes net réinvestis, et pour 15% du MSCI China 10/40 dividendes net réinvestis. Le Fonds est géré activement. L'indice de référence sert uniquement de référence pour comparer la performance du Fonds.

**Politique d'investissement \***

Le Fonds investit au minimum 75% de ses actifs nets en actions internationales y compris en actions de pays « émergents ». Le Fonds aura recours à une gestion discrétionnaire visant à s'exposer notamment aux marchés actions européens, nord-américains et chinois. A concurrence maximale de 10% de la valeur nette des actifs, le Fonds peut investir en parts ou actions d'OPC ou d'autres Fonds d'Investissement éligibles. Pour des besoins de gestion de trésorerie, le Fonds pourra être investi jusqu'à 25% de la valeur nette des actifs indifféremment dans des titres de créance négociables et des obligations, émis en euro ou en dollars US, par des entités privées ou publiques. Le Fonds ciblera des émissions d'émetteurs publics ou privés d'une durée résiduelle de 397 jours maximum pour les émissions à taux fixe et de deux ans maximum pour les émissions à taux variable. Ces titres seront notés à l'achat, « investment grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- ou dont la notation court terme est supérieure ou égale à A-3 selon S&P ou une agence équivalente ou bénéficiant d'une notation interne du Gestionnaire équivalente). En cas de dégradation de la notation d'un titre, Le Gestionnaire effectue nécessairement une analyse afin de décider de l'opportunité de vendre ou de conserver le titre dans le cadre du respect de l'objectif de rating. Le Fonds peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que le dollar US. Le risque de change du portefeuille du Fonds n'est en principe pas couvert. Le Fonds pourra être exposé au risque de change jusqu'à 90% de la valeur nette des actifs. Le Fonds pourra avoir recours, à fins de couverture et/ou d'exposition, aux produits dérivés suivants :

- des contrats d'options sur actions, futures, indices actions et / ou à certains de leurs paramètres ou composantes (volatilité, cours, secteurs ...) pour gérer l'exposition aux marchés actions dans toutes les géographies;
- des contrats de futures sur indices actions et/ou à certains de leurs paramètres ou composantes (volatilité, cours, secteurs ...);
- des forwards et futures de changes.

La société de gestion pilotera l'exposition du risque actions entre 40% et 95% de la valeur nette des actifs en mettant en place des stratégies de couverture par le biais d'intervention sur les marchés à terme et optionnels.

*\* Veuillez prendre en compte qu'il s'agit de la politique d'investissement mentionnée dans le DICI/KIID et que le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti/garanties ou protégé/protégés.*

## STATISTIQUES & ANALYSE DES PERFORMANCES

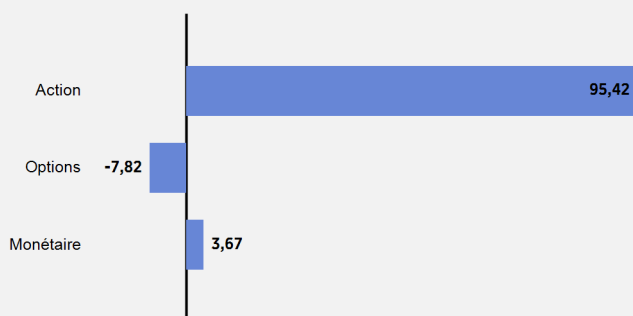
### Statistiques (Périodes glissantes)

(Données disponibles à partir d'un an d'historique)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les données ne tiennent pas compte des taxes éventuelles et des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts ou actions du compartiment.

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE

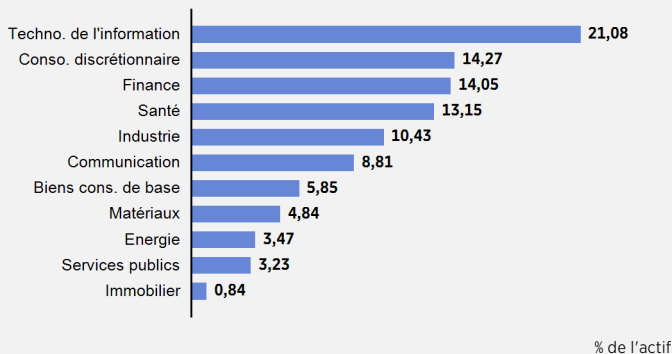
### Exposition par nature d'instrument (%)



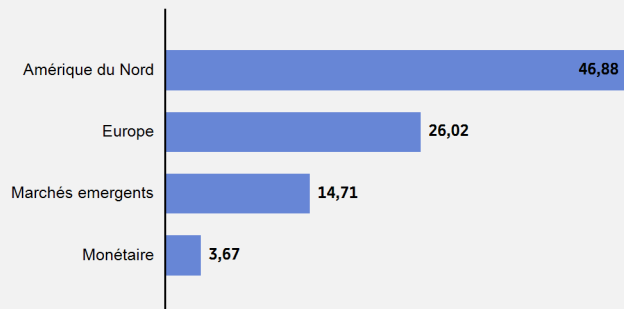
### Exposition actions

Classe	28/04/2023
	87,61%

### Répartition sectorielle de la poche actions



### Exposition par zone (%)



Sources de données : Edmond de Rothschild Asset Management - Données comptables - Fournisseurs de données externes



contact-am@edr.com



<http://funds.edram.com>

Ce document est non contractuel.

Les évolutions de la VNI passées ne sont pas un indicateur fiable des évolutions de la VNI futures. Les rendements passés peuvent être trompeurs.

EDR BE SICAV Havenlaan 86/c 1000 Bruxelles. Société d'Investissement à Capital Variable N° TVA : BE0783959938 Companies Register No. 0783.959.938

## FRAIS

Type de frais	Classe de distribution B-EUR
Frais courants*	1,20%
Droits d'entrée maximum	1,00%
Droits de sortie maximum	0,00%
Commissions de performance	0,00%

Méthode de calcul de la commission de performance : Néant

\* Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour l'exercice en cours. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

### Fiscalité applicable aux personnes physiques résidentes en Belgique

Les frais redevables à l'administration fiscale belge ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'ont pas vocation à se substituer à un conseil fiscal. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et ne dispense pas les investisseurs belges d'effectuer les diligences et vérifications nécessaires auprès d'un fiscaliste.

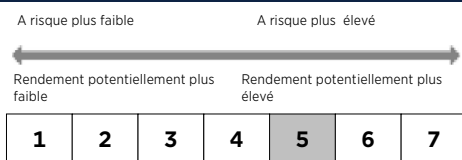
Type de frais	Classe de distribution B-EUR	Statut BELGOFIN (OPC susceptible de détenir plus de 10% en titres de créance)
Taxe sur les opérations de bourse (T.O.B.)	Néant	
Taxe sur l'épargne applicable sur les plus-values	Néant	non

(Taxe sur l'épargne de 30% applicable si le fonds investit plus de 10% en titres de créance en cas de rachat et en cas de passage d'un compartiment de capitalisation vers un autre compartiment de capitalisation ou de distribution. Cette fiscalité s'appliquera sur les plus-values issues des créances lors de la cession, du rachat ou du partage de l'avoir social)

Précompte mobilier	30%	
--------------------	-----	--

(Le précompte mobilier de 30%, retenu à la source, est applicable sur les coupons distribués sur les parts/classes de distribution)

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment.

Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Ce Compartiment est noté en catégorie 5, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentés dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

### Les principaux risques du compartiment sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de durabilité
- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque fiscal

Les risques décrits ci-dessus ne sont pas limitatifs.

### Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de change :** Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du Fonds. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, le dollar US, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie :** Le Fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

**Risque de crédit :** Lorsqu'un niveau important d'investissement est réalisé dans des titres de créances, le Fonds peut subir le risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévues.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

**Risque de liquidité :** Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

**Risque opérationnel :** Le Fonds peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

**Risque fiscal :** L'objectif est que les revenus distribués par le Fonds seront éligibles au régime RDT dans le chef des investisseurs sociétés belges (et les plus-values réalisées par ces investisseurs sur les actions du Fonds peuvent être exemptées) dans la mesure où ces revenus proviennent de valeurs éligibles. Le risque fiscal comprend notamment le risque de sélection de valeurs non éligibles, le risque de perte d'éligibilité de ces valeurs, le risque de non-respect du quota RDT et plus généralement le risque de déqualification fiscale. Par ailleurs, ce risque comprend les risques d'évolutions des régimes fiscaux belges et de pays étrangers et des accords fiscaux entre la Belgique, pays domicile de la SICAV et les pays de domicile des titres détenus par la SICAV, ces évolutions pouvant impacter les revenus perçus par la SICAV.

**Risque de durabilité :** Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du Fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du Fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

## AVERTISSEMENTS

Le présent document est émis au 28/04/2023 par EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE). Ceci est une **communication publicitaire**.

Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Le Compartiment présenté peut ne pas être autorisé à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans le compartiment, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.

Tout investissement comporte des risques spécifique. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID), le prospectus et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible en français sur le site (<https://funds.edram.com>) ou gratuitement sur simple demande.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

« Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild.

Les informations contenues dans ce document concernant cet OPCVM ne sont pas censées remplacer les informations du prospectus, cet OPCVM, ni des rapports semestriels et annuels.

L'investisseur est tenu d'en prendre connaissance avant toute décision d'investissement.

Les rapports périodiques sont aussi disponibles en Belgique auprès du service financier CACEIS Belgium ainsi que la valeur net d'inventaire, disponible auprès de la BEAMA ([www.beama.be](http://www.beama.be)).

En cas de difficulté ou de désaccord relatif à un service d'investissement fourni par le Groupe Edmond de Rothschild, vous pouvez vous adresser au Service Clients de Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47 rue du Faubourg Sainté 75401 PARIS Cedex 08.

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir le Service de Médiation pour le Consommateur, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 1000 Bruxelles, Belgique ou vous rapprocher de l'organisme Ombudfin ([www.ombudfin.be](http://www.ombudfin.be)).

La description détaillée des clauses des souscripteurs cibles et des risques propres à cet OPCVM se trouve dans le prospectus de cet OPCVM. Le statut, le prospectus, le document d'information clés pour l'investisseur (le cas échéant) ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles sur demande auprès de Edmond de Rothschild Asset Management (France) agissant en qualité de distributeur global, ses distributeurs et/ou représentants et/ou des correspondants suivants.

Belgique CACEIS Belgium SA avenue du Port 86 c, boîte 320 B 1000 Bruxelles Belgique

et/ou sur le site internet suivant (<https://funds.edram.com>), afin que l'investisseur puisse analyser son risque et forger sa propre opinion indépendamment de toute entité du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions pour s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, à son expérience et à ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici un résumé des droits des investisseurs.

EdRAM peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Suisse : Le compartiment mentionné dans ce document a été approuvé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et peut être offert en Suisse à des investisseurs non-qualifiés. Représentant et service de paiement : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse

Les chiffres mentionnés dans ce document peuvent être libellés dans une devise autre que celle du pays où réside l'investisseur. En conséquence, les gains potentiels peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change.

La politique d'investissement du fonds n'intègre pas nécessairement une corrélation entre le fonds et l'indice de référence mentionné. En conséquence, la performance de ce compartiment peut différer de celle de l'indice de référence.

Distributeur global : **EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)**

Bureau d'enregistrement 47 rue du Faubourg Saint Honoré 75401 Paris Cedex 08

Société anonyme régie par un directoire et un conseil de surveillance avec un capital de 11 033 769 eur., immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro de référence 332 652 536 et autorisée par l'Autorité des Marchés Financiers sous la référence GP-04000015C.

La SICAV a désigné EdRAM Lux 4 rue Robert Stumper L 2557 Luxembourg comme société de gestion principale.

## DEFINITIONS

La PERFORMANCE, souvent exprimée en % permet de mesurer le gain ou la perte en capital d'un placement sur une période (10% = gain de 10 pour 100 investis). La performance peut aussi s'exprimer annualisée. Elle revient à rapporter sur une période d'un an la performance d'un fonds issue d'une période quelconque. Dans les deux cas, une perte se traduira par un pourcentage négatif et un gain par un pourcentage positif.

La VOLATILITE d'un titre se traduit par l'écart des performances à leur moyenne et permet donc d'apprécier la régularité avec laquelle ces performances ont été obtenues. Elle constitue une mesure du risque. Si elle est nulle, cela veut dire que les performances unitaires sont identiques. Plus elle est forte, plus les performances unitaires sont différentes les unes des autres.

La TRACKING ERROR représente la volatilité de la performance relative du produit par rapport à son indicateur de référence. Elle se traduit par l'écart des performances relatives à leur moyenne et permet donc d'apprécier la régularité des performances relatives à leur indice. Plus la Tracking Error est faible, plus les performances du produit et la prise de risque sont proches de celles de l'indicateur de référence.

Le RATIO D'INFORMATION représente la performance relative dégagée par le gérant pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence. Il reflète dans quelle mesure le risque complémentaire pris par le gérant par rapport à son indicateur de marché est payant ou pas.

L'ALPHA est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

Le RATIO DE SHARPE se traduit par la surperformance du produit par rapport à un taux sans risque, ajustée par la volatilité du produit.

Le BETA mesure l'influence d'un marché (représenté par un indicateur de référence) sur le comportement du produit. Il se traduit par la variation moyenne de la valeur liquidative du produit, pour une variation de 1% de l'indicateur de référence. Si le bêta est de 0.8, cela veut dire que pour 1% d'évolution de l'indicateur de référence, le produit varie de 0.8%.

Le COEFFICIENT DE CORRELATION définit le sens et le degré de dépendance entre deux variables. Il varie obligatoirement entre -1 et 1. Positif, il exprime le fait que l'indicateur de référence et le produit varient dans le même sens, négatif qu'ils fluctuent en sens inverse. Proche de zéro, il signifie que l'influence de l'indicateur de référence sur le produit est faible.

Le R2 ou COEFFICIENT DE DETERMINATION mesure la part des fluctuations du produit, expliquée par les fluctuations de l'indicateur de référence. Mathématiquement, il se traduit par le carré du coefficient de corrélation. Il varie entre 0 et 1.

Le Rendement = Ce ratio est égal au rapport du dividende par action et du cours de l'action. Les rendements sont bruts avant déduction des impôts et ils tiennent compte des crédits d'impôts, le cas échéant. Par exemple pour les sociétés françaises et allemandes, les crédits d'impôts sont intégrés. A Singapour et en Malaisie, les rendements des sociétés sont basés sur les dividendes nets après impôts sur les sociétés. Pour un fonds, le rendement équivaut à la moyenne pondérée des rendements de toutes les lignes titres en portefeuille ayant détaché un dividende. Ce ratio est exprimé en % et par an.

OPCVM signifie « Organismes de Placement Collectif des Valeurs Mobilières ». Cette catégorie de produits financiers regroupe le Fonds Communs de Placement (FCP) et les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV).

OPC signifie « Organismes de Placement Collectif ». Cette catégorie de produits financiers regroupe les Fonds Communs de Placement (FCP) et les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV). Il existe deux catégories d'OPC, les OPCVM « Organismes de Placement Collectif des Valeurs Mobilières » et les FIA « Fonds d'Investissement Alternatifs ».

SICAV signifie « Société d'Investissement à Capital Variable ».

FCP signifie « Fonds Commun de Placement ».

Consommation discrétionnaire : Le secteur regroupe des entreprises vendant des biens et services non essentiels (luxe, médias, automobile, vêtements de marque, restaurants, hôtels, composants électroniques).

Biens de consommation de base : Le secteur regroupe des entreprises vendant des biens et services essentiels (alimentation, hygiène personnelle, entretien de la maison, tabac).

Monétaire : Le poste monétaire agrège l'ensemble des valeurs non catégorisées par le propriétaire de la nomenclature sectorielle utilisée dans le rapport. On y trouvera donc les comptes bancaires, les instruments au comptant de refinancement ou de placement de numéraire et les instruments de change.

Marchés émergents Les pays émergents sont des pays en développement présentant un fort potentiel de croissance. Ces pays ont généralement un Produit National Brut faible et se trouvent dans des régions géographiques telles que l'Asie, l'Europe de l'Est et l'Amérique latine.